

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tamines/Auvelais : Fermeture complète du pont situé Boulevard de l'Europe

Pour des raisons de sécurité, le SPW Mobilité et Infrastructures (SPW MI) a décidé de fermer complètement le pont qui surplombe la Sambre, situé Boulevard de l'Europe à Auvelais. L'ensemble des usagers sont invités à suivre un itinéraire de déviation et la navigation est interdite sous l'ouvrage jusqu'à nouvel ordre.

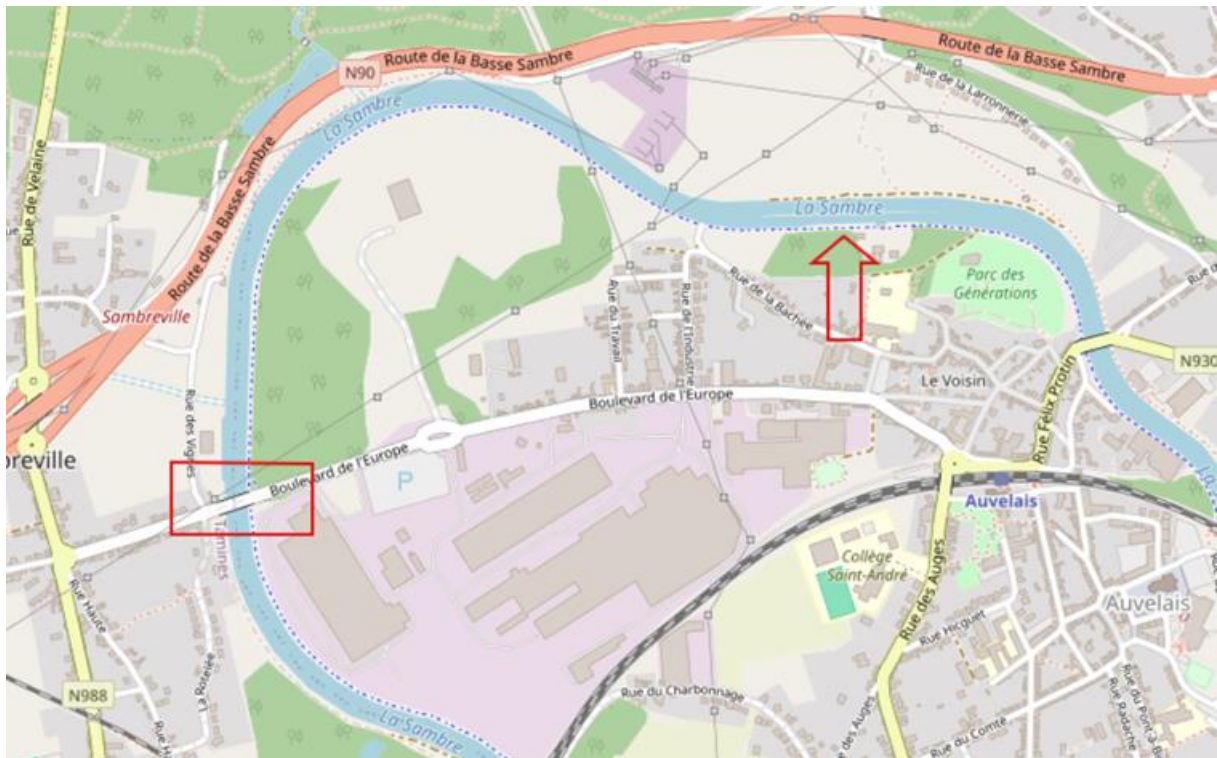


Mi-novembre, une inspection du pont de la basse Sambre a mis en évidence une usure anormale au niveau de plusieurs fils composant les câbles de précontraintes. Ces câbles sont situés dans les caissons du pont et ils permettent d'assurer la stabilité de l'ouvrage. Le SPW MI avait décidé, à titre préventif, de fermer le pont à la circulation routière. Depuis, des investigations complémentaires ont été menées au niveau de la capacité portante de ces fils. Les résultats des tests de traction réalisés en laboratoire imposent l'**interdiction immédiate de toute circulation sur et sous l'ouvrage, en ce compris sur le halage.**

Concrètement, le pont reste donc fermé à la circulation routière et il est dorénavant interdit aux piétons et aux cyclistes de l'emprunter. De plus, la navigation n'est plus autorisée sous l'ouvrage et le RAVeL n'est plus accessible.

Une signalisation adéquate informant les usagers a été mise en place aux abords du pont. Ils sont invités à emprunter la N930 jusqu'au rond-point du Colruyt puis la N90 vers Charleroi (sortie Tamines) et enfin la N988 jusqu'à l'entrée du Boulevard de l'Europe.

Un avis à la batellerie a également été émis faisant état de la fermeture de cette portion de réseau jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, si la navigation est interdite au droit du pont, le franchissement de l'écluse de Roselies reste possible pour les bateaux qui doivent charger/décharger dans la zone située entre l'écluse et l'amont du pont. Le franchissement de l'écluse d'Auvelais restera, lui, uniquement possible pour les chargements/déchargements au quai aménagé en rive droite, à l'amont immédiat de l'écluse.



Localisation du pont (rectangle) et de l'écluse d'Auvelais (flèche)

Pour rappel, le pont de la basse Sambre, ancienne propriété communale, a été construit en 1955 selon une conception atypique au regard de l'ensemble des ponts gérés par le SPW MI. Au vu de cette technique de conception et des incertitudes liées à l'absence de documents relatifs à sa construction (design, armatures, matériaux...), la fréquence des inspections a été adaptée depuis de nombreuses années en fonction de ce qui était observé sur le terrain.

Des démarches sont actuellement menées en urgence afin de mobiliser une entreprise capable d'entreprendre les travaux de démolition requis dès que possible. L'ensemble des équipes sont mobilisées pour réduire au maximum les délais et les nuisances pour les usagers.

Contact médias :

Sarah PIERRE | Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures | +32 479 865 896 | sarah.pierre@spw.wallonie.be